

LE BULLETIN MUNICIPAL DE

Saint-Joseph-du-Lac

Hiver 2023

Retour sur la communauté nourricière

PAGE 6

Programmation des loisirs

PAGE 11



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Sommaire

Calendrier	4
Messages municipaux.....	5
Actualités municipales.....	6
Environnement	8
Loisirs	11
Sécurité civile	19
Pleins feux sur	20

Les séances du conseil municipal se déroulent chaque premier mardi du mois, à 20 h, à la salle du conseil située au 1110, chemin Principal.

SUIVEZ-NOUS
SUR **facebook**



Régent Aubertin | DISTRICT 1, DE LA BAIE
raubertin@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif en environnement (CCE),
- Comité sur l'eau Saint-Joseph avec Pointe-Calumet

Vice-président :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Délégué au C.A. :

- Tricentris
- Régie de police (délégué substitut)



Karl Trudel | DISTRICT 3, DES COTEAUX
ktrudel@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)

Vice-président :

- Comité de démolition
- Comité des loisirs, de la culture

Délégué au C.A. :

- Comité consultatif agricole et comité du plan de développement de la zone agricole
- Tricentris (délégué substitut)



Alexandre Dussault | DISTRICT 4, DE LA VALLÉE
adussault@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)

Vice-président :

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)
- Comité de démolition

Délégué au C.A. :

- Relation scolaire et conseil d'établissement Grand-Pommier



Michel Thorn | DISTRICT 5, DU BERCEAU
mthorn@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité horticole
- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence

Délégué au C.A. :

- RTDM

Vice-président :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications
- Comité sur l'eau Saint-Joseph avec Pointe-Calumet



Rachel Champagne | DISTRICT 6, DU DOMAINE
rchampagne@sjdl.qc.ca

Présidente :

- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Vice-présidente :

- Comité consultatif en environnement
- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence

Déléguée au C.A. :

- Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents

Mot du maire Benoit Proulx



bproux@sjdl.qc.ca

Président :

- Comité de démolition

Délégué au C.A. :

- Régie de police
- Régie de traitement des eaux usées (RTDM) (délégué substitut)

Chères citoyennes, chers citoyens,

Les temps froids arrivent à grands pas, mais cela n'est pas une raison pour s'ennuyer. Plusieurs activités intéressantes sont proposées aux citoyens et citoyennes de Saint-Joseph-du-Lac pour accompagner à merveille la saison hivernale.

Des activités pour toute la famille

En réponse à l'engouement des citoyens pour les activités du Défilé de Noël et de l'Après-midi chocolat chaud, le conseil municipal est fier de conserver ces activités à la programmation hivernale 2022-2023. En effet, vous êtes invités le 4 février 2023 de 13 h à 16 h au parc Paul-Yvon-Lauzon pour l'Après-midi Chocolat chaud. Un peu plus loin dans le bulletin, vous retrouverez le trajet emprunté lors du défilé de Noël, qui aura lieu le 10 décembre prochain de 10 h à midi.

Vers une municipalité nourricière

Le 22 novembre dernier, l'événement portes ouvertes sur le Comité municipalité nourricière a rassemblé plusieurs dizaines de citoyens. Cette soirée a permis aux citoyens et citoyennes de se renseigner, d'échanger avec les membres du comité de même que de partager leurs idées et leurs opinions à propos de ce projet de transition alimentaire. Vous serez avisés des développements concernant ce projet par le biais de nos communications habituelles.

Je vous souhaite de passer un beau temps des fêtes!

Benoit Proulx
Maire

Mot de la conseillère Marie-Josée Archetto

Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous, à titre de Conseillère municipale du District 2. Je suis très fière de vous représenter depuis déjà 5 ans.

Ajout d'une serre exploitée par les Jardins collectifs

Le conseil municipal est très heureux de mettre sur pied une serre qui sera située au parc Varin tout près du jardin déjà existant. Cette dernière facilitera le travail préparatoire des semis qui pourra ensuite servir au jardin, en plus de contribuer à l'éducation et à l'aide alimentaire pour la population joséphoise. L'organisme communautaire Jardins collectifs pourra profiter de cette infrastructure pour en faire bénéficier les habitants de la municipalité.

Retour du bulletin municipal en format papier

Bonne nouvelle! Le conseil municipal a choisi de revenir au bulletin municipal en format papier dès l'année 2023. En effet, à partir du printemps prochain, le bulletin municipal sera à nouveau distribué à toutes les résidences. Ce retour permettra de rejoindre un plus grand nombre de Joséphois et Joséphoises et d'accroître la participation aux événements municipaux et aux activités de loisirs.

Je vous souhaite de passer un merveilleux temps des fêtes!

Marie-Josée Archetto
Conseillère municipale



mjarchetto@sjdl.qc.ca

Présidente :

- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Vice-présidente :

- Comité consultatif en circulation et transport

- Comité horticole

Déléguée au C.A. :

- Office régional d'habitation (ORH)

Messages municipaux

Décembre

SAMEDI 03	Guignolée du Comité d'Action sociale 
LUNDI 05	Inscriptions aux activités de loisirs
MARDI 06	Séance du conseil municipal (20 h)
SAMEDI 10	Défilé de Noël 
MARDI 13	Séance du conseil extraordinaire pour l'adoption du budget 2023 et du PTI 2023-2025
SEMAINE DU 26 DÉCEMBRE AU 02 JANVIER	Bureaux municipaux fermés (Temps des fêtes) 

Janvier

LUNDI 02	Bureaux municipaux fermés
VENREDI 06	Collecte des objets abîmés en textile et en plastique (Enfouis) 
	Patinage musical au parc Jacques-Paquin – dès 17 h
LUNDI 09	Collecte des sapins
MARDI 10	Séance du conseil municipal (20 h)
VENREDI 13	Patinage musical au parc Jacques-Paquin – dès 17 h
VENREDI 20	Patinage musical au parc Jacques-Paquin – dès 17 h
VENREDI 27	Patinage musical au parc Jacques-Paquin – dès 17 h

Février

VENREDI 03	Patinage musical au parc Jacques-Paquin – dès 17 h
	Collecte des objets abîmés en textile et en plastique (Enfouis) 
SAMEDI 04	Après-midi chocolat chaud au parc Jacques-Paquin – de 13 h à 16 h
LUNDI 06	Début de l'inscription pour le camp d'hiver
MARDI 07	Séance du conseil municipal (20 h)
VENREDI 10	Patinage musical au parc Jacques-Paquin – dès 17 h
SAMEDI 11	Ouverture des postes pour la saison estivale (camp de jour et préposés de parcs)
VENREDI 17	Patinage musical au parc Jacques-Paquin – dès 17 h
SEMAINE DU 27 FÉVRIER AU 03 MARS	Semaine de relâche du CSSMI 

Mars

VENREDI 03	Collecte des objets abîmés en textile et en plastique (Enfouis) 
MARDI 07	Séance du conseil municipal (20 h)
MERCREDI 08	Journée internationale des droits des femmes
DIMANCHE 12	Passage à l'heure avancée dans la nuit du 12 au 13 mars. Vérifiez vos avertisseurs de fumée!
LUNDI 13	Date d'échéance pour acquitter le 1 ^{er} versement des taxes municipales

1^{er} mai – Date d'échéance pour les demandes de crédits de taxes

LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL :

Les propriétaires d'une résidence unifamiliale comportant un logement intergénérationnel occupé par une personne de leur parenté directe peuvent bénéficier d'un crédit de l'ordre de 50 % sur les taxes de services municipaux relatifs à la gestion des matières résiduelles, de l'aqueduc et des égouts.

Collecte de sang

Le 26 novembre dernier, une collecte de sang organisée par l'organisme Héma-Québec a eu lieu à l'école Rose-des-Vents. À la suite de cette journée, nous souhaitons remercier les 60 personnes qui sont venues faire une différence. Votre don de sang peut sauver des vies!

Incidents lors du déneigement

Il est possible que les camions de déneigement abîment ou endommagent certains terrains lors des opérations, malgré la vigilance des opérateurs. Si un tel incident survient à votre résidence, communiquez le plus rapidement possible avec la Municipalité au 450 623-1072, poste 222. Le Service des travaux publics analysera la situation dans les meilleurs délais et organisera, le cas échéant, la réparation nécessaire au printemps prochain.

Médailles pour chiens : gratuites, mais obligatoires!

Tous les propriétaires de toutous doivent obligatoirement procéder à l'enregistrement canin et obtenir une médaille de la Municipalité. Les médailles canines sont gratuites.

→ Cliquez ici pour enregistrer votre animal.



Des bornes-fontaines accessibles, svp!

La Municipalité demande à ses citoyens d'éviter de déposer la neige sur les bornes-fontaines suivant une bordée. En effet, bien que celles-ci soient déneigées de façon systématique, la collaboration des citoyens accélère le processus et facilite l'accès aux bornes-fontaines pour les services d'urgence.

Joyeuses Fêtes!

Retour sur la communauté nourricière

Le 22 novembre dernier, une activité portes ouvertes sur le développement d'une communauté nourricière a eu lieu à la salle municipale de Saint-Joseph-du-Lac.

Cette activité avait pour but d'engendrer des discussions entre la population joséphoise et le comité municipalité nourricière. Des dizaines de personnes ont pu participer à une activité inspirée du concept World Café. Lors de cette séance en sous-groupes, différentes visions, en lien avec le concept de ville nourricière, émanaient de l'esprit des participants et ornaient les murs de

la salle municipale. Ces idées et ces questionnements ont été retenus par l'ensemble des membres du comité municipalité nourricière dans l'intention de créer un projet à l'image de la population joséphoise. Cette soirée fut un franc succès et servira de fondement pour notre future municipalité nourricière.

Communauté
NOURRICIÈRE
SAINT-JOSEPH-DU-LAC



Bienven

1. Accueil des pa
 2. Mot d'ouvertur
 3. Survol des étap
réalisées
 4. Présentation et
explications
- Échange a
membres
Retour en

Communauté
NOURRICIÈRE
SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Portes ouvertes

Novembre 2022

19h30



Opération déneigement !

La saison hivernale rime avec une accumulation de neige sur le territoire de la municipalité !

Nous savons qu'il est parfois difficile de dire aurevoir à son panier de basket pour la saison, mais il est nécessaire d'enlever les gros objets des rues de la municipalité pour permettre le déneigement de celles-ci. Aussi, nous tenons à vous rappeler que les bacs d'ordures, de matières organiques ou de recyclage doivent être déposés sur votre terrain, même lors des journées de collectes. (Pas sur les trottoirs, ni sur la chaussée).

Merci de votre compréhension.



Gagnants du concours de photos 2022

La Municipalité a reçu de nombreux clichés inspirants dans le cadre du concours de photos 2022, qui avait pour thème « Faune et flore ».

Un jury composé d'élus et de fonctionnaires municipaux a choisi, de manière anonyme, les 12 clichés qui représenteront les mois de l'année 2023, dans le prochain calendrier municipal qui sera envoyé par la poste dans les prochaines semaines. Les photographes gagnants sont :

Les photographes gagnants sont :

- Miro Bélanger
- Yves Auclair
- Colette Bordeleau
- Audrey Désautels
- Jacinthe Loubert
- Anabel Bégin
- Catherine Gaudry
- Solange Lavergne
- Odette Giguère
- Olivier Dumoulin

Merci à tous les participants et félicitations aux gagnants!

Thème du concours 2023 :
« Saint-Joseph-du-Lac,
municipalité nourricière »



Réduire à la source, j'en fais ma priorité!

En 2023, prenez une résolution environnementale basée sur le principe de réduire à la source votre utilisation de produits jetables.

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac vous y encourage en remboursant 50 % des coûts d'achat de **produits zéro déchet**. En plus de rembourser les nouveaux parents pour l'achat de couches lavables (maximum 150 \$ par enfant), les citoyens pourront désormais se faire rembourser l'achat d'articles réutilisables (maximum annuel de 100 \$ par résidence ou logement) en remplacement d'articles à usage unique. Les articles admissibles dans le cadre de cette subvention pour l'achat de produits zéro déchet sont les suivants :

- Balles de séchage en laine ou en plastique
- Chargeurs à piles rechargeables et piles rechargeables
- Compresse d'allaitement lavables
- Coupes menstruelles
- Couvre-bols réutilisables
- Culottes d'entraînement à la propreté lavable
- Culottes et serviettes lavables pour fuites urinaires, énurésie ou menstruations
- Film alimentaire réutilisable en cire d'abeille
- Essuie-tout réutilisable
- Filtres ou capsules à café réutilisables
- Papier hygiénique ou mouchoirs lavables
- Pochettes à collation réutilisables
- Sacs réutilisables pour les courses
- Sacs à fruits et légumes pour l'épicerie
- Tampons démaquillants lavables

Au courant de l'année 2023, surveillez la page Facebook et le site Web de la municipalité. Vous y trouverez les détails et les procédures d'inscription pour cette nouvelle subvention.

Quand radon doit rimer avec atténuation!

Le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans le sol. Incolore, inodore et insipide, le radon se voit libéré et mélangé dans l'air ambiant.

La concentration à l'extérieur est trop faible pour représenter un danger, mais le radon peut s'infiltrer et s'accumuler à l'intérieur des bâtiments. Selon la concentration, il peut en résulter de graves problèmes pour la santé.

Si la concentration du radon dans une résidence atteint le seuil d'intervention canadien (200 Bq/m³), il est recommandé d'effectuer des travaux pour réduire la concentration du gaz. La municipalité prévoit, à partir de 2023, la mise en place d'une subvention pour l'installation de systèmes d'atténuation du radon chez les citoyens dont l'air ambiant de la résidence atteint une concentration au-delà du seuil d'intervention canadien (200 Bq/m³).

Les détails de cette aide financière seront partagés sur le site Web de la municipalité au printemps 2023.



La Politique environnementale joséphoise fait peau neuve!

Au début de l'année 2023, la Politique environnementale de Saint-Joseph-du-Lac sera revue et bonifiée afin d'inclure un plan d'action visant la conservation et la bonification de la canopée au sein du périmètre d'urbanisation! La municipalité souhaite ainsi sensibiliser l'ensemble des citoyens à l'importance des arbres urbains.

Parmi les mesures mises en œuvre dès 2023, le programme Un nouvel enfant, un arbre permettra à la municipalité de souligner les naissances et les adoptions sur son territoire. Les citoyens devenus récemment parents recevront gratuitement, sur inscription, un arbre à planter en l'honneur de leur enfant.

La première édition du programme Un nouvel enfant, un arbre, compilera les enfants nés ou adoptés entre le 1er janvier et le 31 août 2023. Il faudra ainsi faire parvenir votre inscription à la municipalité au plus tard le 31 août 2023 pour une livraison annuelle prévue à l'automne 2023.

Surveillez la page Facebook et le site Web de la municipalité au début 2023 pour connaître les détails de ce programme.



L'écocentre double sa superficie!

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac souhaite, avec la réalisation des travaux, bonifier l'offre de services, améliorer l'efficacité et augmenter la capacité de l'écocentre.

Restez à l'affût, votre écocentre vous réserve d'autres belles surprises dans les prochains mois!

ÉCOCENTRE
4085, chemin d'Oka

Heures d'ouverture :

DU 1^{er} NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE, OUVERT :

Mercredis, de 13 h à 17 h

Samedis, de 9 h à 16 h (*sauf exceptions)

Votre collecte d'encombrants ne sera plus jamais la même!

Afin de diminuer considérablement les tonnes de matières enfouies injustement, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac vous propose de toutes nouvelles collectes!

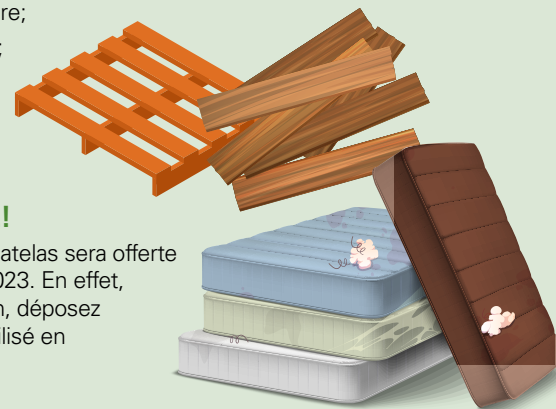
Le premier vendredi des mois de janvier, février, mars, mai, juillet, septembre et novembre, seuls les objets abîmés en textile et en plastique seront **ACCEPTÉS** :

- Meubles rembourrés (fauteuils, sofa, chaises de cuisine, etc.) abîmés;
- Toiles (abris, piscine, etc.);
- Tapis;
- Polystyrène;
- Objets de plastique inutilisables;
- Sommiers.



Le premier vendredi des mois d'avril, juin, août, octobre et décembre aura lieu la collecte du « petit rénovateur ». En effet, seuls les matériaux suivants seront **ACCEPTÉS** :

- Matériaux de construction, rénovation ou démolition (CRD);
- Bois de tout genre;
- Objets en métal;
- Carton;
- Lave-vaisselles.



NOUVEAUTÉ!

Une collecte de matelas sera offerte aux citoyens en 2023. En effet, le 15 août prochain, déposez votre matelas inutilisé en bordure de route.

IMPORTANT!

Pensez à donner vos objets s'ils peuvent encore servir à quelqu'un!



Session hiver

12 semaines → 9 janvier au 31 mars 2023

Inscription :

Résidents : 5 au 7 décembre • Tous : 8 et 9 décembre

Inscription via Sport-Plus ou en personne à l'hôtel de ville

- 25 % de rabais sur 2^e inscription dans la même famille (ne s'applique pas aux non-résidents)
- Non-résident : un frais supplémentaire de 50 % sera appliqué
- Frais de retard (Inscription après la période) : 20 \$
- Aucun remboursement après le 2^e cours, sauf sur présentation d'un billet médical

Coût :

Enfants : 65 \$
Adultes : 80 \$*

*Certaines exceptions s'appliquent (100\$/90 minutes et 120\$/120 minutes)



0-5 ans

PRÉ-DANSE (3 ans)	Samedi, 8 h – 8 h 45
PRÉ-DANSE (4 ans)	Dimanche, 8 h – 8 h 45
MINI-GYM (3-4 ans)	Samedi, 9 h – 9 h 45

5-14 ans

COSOM (6-9 ans)	Mardi, 18 h 30 – 19 h 30
COSOM (10-14 ans)	Mardi, 19 h 30 – 20 h 30
DANSE BALLET JAZZ (5-8 ans)	Dimanche, 10 h – 11 h
DANSE HIP-HOP (5-8 ans)	Samedi, 10 h – 11 h
DANSE HIP-HOP (9-12 ans)	Samedi, 14 h -15 h
DANSE CONTEMPORAINE (5-12 ans)	Samedi, 10 h – 11 h
GYMNASTIQUE (5-7 ans)	Samedi, 10 h – 11 h
GYMNASTIQUE (8-12 ans)	Samedi, 11 h – 12 h
KINBALL (7-9 ans)*	Jeudi, 18 h – 19 h
KINBALL (10-12 ans)*	Jeudi, 19 h – 20 h
PARKOUR (8-14 ans)	Mardi, 18 h 30 – 20 h
TAEKWONDO (débutant)	Lundi et mercredi, 18 h – 19 h Samedi, 9 h – 10 h
TAEKWONDO (intermédiaire et avancé)	Lundi et mercredi, 19 h – 20 h 30 Samedi, 10 h 30 – 12 h
ZUMBA KIDS (7-14 ans)	Lundi 18 h 30 – 19 h 30

* Début de la session, 9 février 2023.

14 ans et +

ART THÉRAPIE	Mardi, 9 h 30 – 11 h 30
BADMINTON	Lundi, 20 h – 22 h
COSOM	Mardi, 20 h 30 – 22 h 30
DANSE HIPHOP MOM	Samedi, 15 h – 16 h
MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE	Mardi, 19 h – 20 h
PILATES	Mercredi, 20 h – 21 h
PILATES ET STRETCHING	Jeudi, 9 h 30 – 10 h 30
TAEKWONDO (débutant)	Lundi et mercredi, 18 h – 19 h Samedi, 9 h – 10 h
TAEKWONDO (intermédiaire)	Lundi et mercredi, 19 h – 20 h 30 Samedi, 10 h 30 – 12 h
VOLLEYBALL	Mardi, 20 h 30
YOGA	Lundi, 20 h 30 – 22 h
YOGA	Mardi, 14 h- 15 h 30
YOGA	Mardi, 17 h 30 -18 h 30
YOGA	Vendredi, 13 h – 14 h 30
ZUMBA FITNESS	Mercredi, 19 h 30 – 20 h 30



50 ans et +

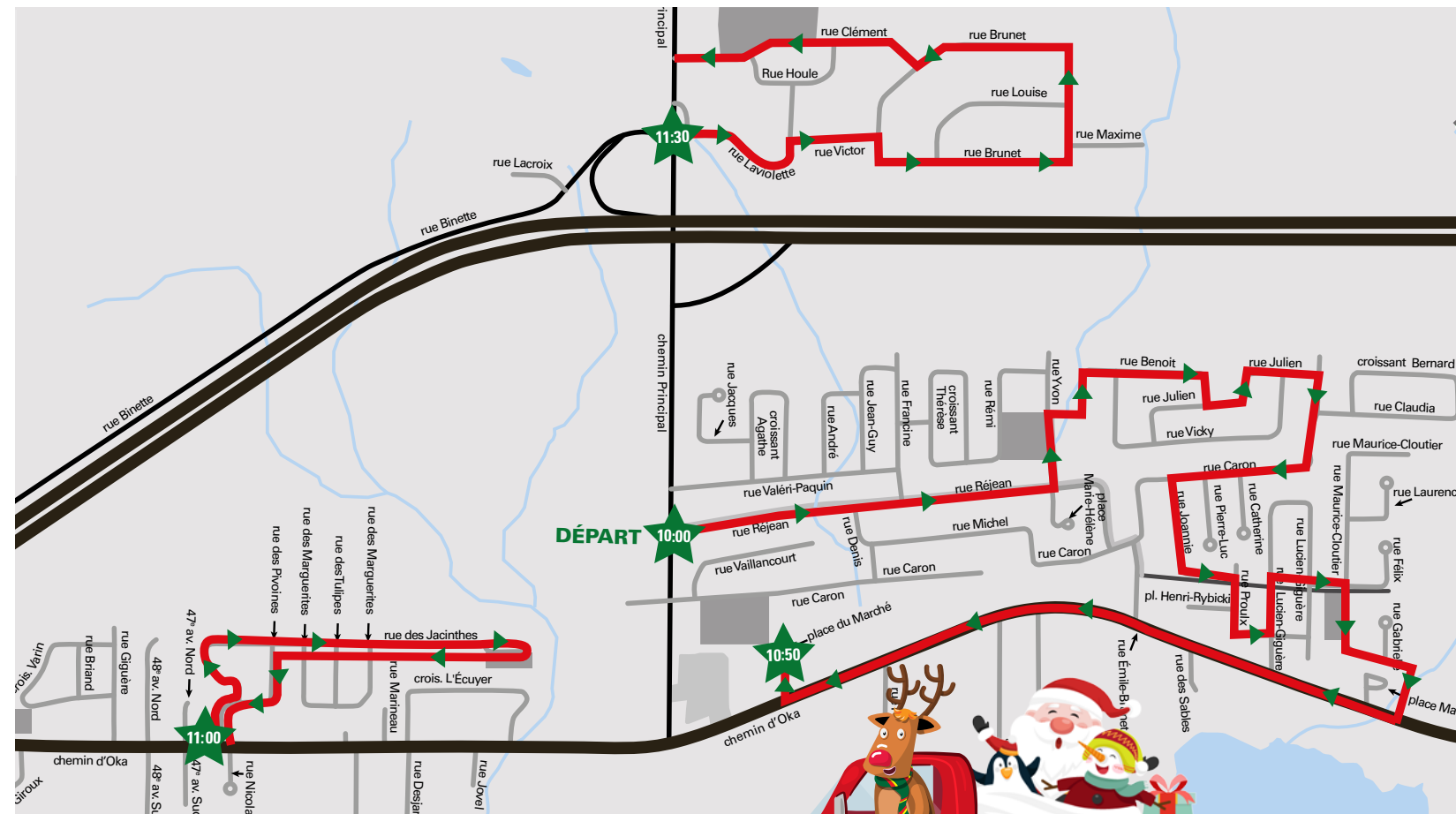
MISE EN FORME	Mardi, 13 h – 14 h
MISE EN FORME	Vendredi, 12 h – 13 h
ZUMBA GOLD	Mercredi, 18 h 15 – 19 h 15

65 ans et +

MISE EN FORME	Mercredi, 9 h 30 – 10 h 30
YOGA (intermédiaire)	Lundi, 9 h 30 – 10 h 30
YOGA (débutant)	Mercredi, 10 h 45 – 11 h 45

Conférences et formations

PRÊT À RESTER SEULS	18 mars, 9 h – 15 h
GARDIEN AVERTI	11 mars, 8 h 30 h – 16 h
CONFÉRENCE SUR LA PARENTALITÉ : la gestion des crises et des comportements difficiles	21 février, 19 h



Défilé de Noël

→ 10 décembre, 10 h à midi



Après-midi Chocolat chaud

→ 4 février, 13 h à 16 h, au parc Jacques-Paquin

Animation, musique

Vendredi, c'est la folie!

Patinage libre au parc Jacques-Paquin à 17 h

Faites aller vos patins au rythme des thèmes musicaux choisis pour égayer vos soirées hivernales en plein air! Si le coeur vous en dit, portez des vêtements de circonstance.



Thématiques musicales :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 6 janvier → Années '50 | 3 février → Latine |
| 13 janvier → Fièvre du disco | 10 février → 100 % québécois |
| 20 janvier → Années '80 | 17 février → Pop de l'heure |
| 27 janvier → Rock | |

Activités familiales libres en gymnase



Samedi 13 h, école Rose-des-Vents

BADMINTON	Samedi, 14 janvier
COSOM	Samedi, 21 janvier
ZUMBA	Samedi, 28 janvier
BADMINTON	Samedi, 11 février



Patinoire au parc Varin

Une nouvelle patinoire sera installée au parc Varin pour profiter des températures hivernales.

PROGRAMMATION DE CONFÉRENCES

Parentalité : la gestion des crises et des comportements difficiles

21 février 19 h

→ Conférence par Caroline Quarré, Pas-à-pas service psychosociale



Associations sportives – Été 2023

SOCCER

→ www.revolutionfc.ca

BASEBALL (ABMLDM)

→ www.abmldm.org

FOOTBALL (ARFLL)

→ www.arfl.com

BALLE-MOLLE FÉMININE

→ www.facebook.com/ABMMSEB/

LA CROSSE

→ www.diablolacrosse.ca



Camp de la Relâche scolaire

27 février au 3 mars

→ Inscription à compter du 6 février par la plateforme Sport-plus



Atelier KOKOBRIK

Le 11 mars, à 9 h
Pour les enfants de 6 à 13 ans

D'une durée de 1 h 30, cette activité consiste à recréer l'univers de Minecraft. En effet, l'animateur installera les rivières et les routes pour permettre aux jeunes participants de construire des bâtiments.

Chaque enfant a ses propres défis et objectifs!

Pour participer, inscrivez-vous par téléphone au 450-623-1072 poste 267.



 **MA BIBLIO**
À MOI
Quand je veux où je veux.

Heure du conte

Pour les 3 à 6 ans, réservation obligatoire.

Activité qui permettra à votre enfant de découvrir le plaisir de se faire raconter les plus belles histoires et de se laisser transporter dans un monde imaginaire. Et pour bien terminer l'activité, quoi de mieux qu'un bricolage!

NOËL

Samedi le 17 décembre, 9 h 00

SAINT-VALENTIN

Samedi le 11 février, 9 h 00



Les pompiers s'impliquent dans notre communauté

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est fière de compter dans son équipe des pompiers qui s'impliquent bénévolement dans plusieurs activités. En effet, le 3 décembre prochain, les pompiers seront bénévoles pour la guignolée et ils participeront également au Défilé du Père-Noël du 10 décembre prochain.

Merci pour votre implication!

Visite des commerces joséphois

Un technicien en prévention des incendies débutera des visites dans les différents commerces du territoire. En effet, ces visites auront pour objectif de connaître davantage les dangers et les risques potentiels des bâtiments afin d'aider le Service Sécurité incendie à se préparer à intervenir dans le cas d'éventuelles interventions.

Chauffage au bois, gare aux cendres chaudes dans votre bac de compost!

Les appareils de chauffage au bois provoquent, chaque année, de nombreux incendies. Causés par une mauvaise installation, un entretien déficient ou une disposition inadéquate des cendres chaudes, ces feux mettent en danger des vies et entraînent des dommages.

Plus particulièrement au sujet de la disposition des cendres, ne sous-estimez jamais la chaleur qui s'en dégage même lorsque quand le feu est éteint depuis longtemps (plus de 72 heures).

LES BONS GESTES POUR DISPOSER DES CENDRES :

- Manipulez toujours les cendres chaudes avec une pelle en métal,
- Mettez les cendres chaudes à l'extérieur des bâtiments dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique,
- Placez le contenant sur une surface non combustible à au moins un mètre de distance des murs de votre maison, du garage et du cabanon,
- Éloignez le contenant des éléments inflammables comme les platebandes, les haies, le barbecue et les abris d'auto temporaires,
- Brassez fréquemment les cendres dans le contenant,
- Jetez les cendres chaudes, après au moins sept jours, dans votre bac de compost municipal en vous assurant avant qu'il n'y a plus aucune fumée ou chaleur lorsque vous les brassez.



Pleins feux sur...

La Guignolée du Comité d'Action Sociale

Quand?
Samedi 3 décembre prochain

Où?
Sur tout le territoire de la municipalité.

Des équipes de bénévoles se présenteront de porte en porte pour recevoir les dons de denrées et dons en argent (des reçus d'impôts seront remis).

Les citoyens peuvent également aller faire un don et porter des denrées directement au local de collecte, situé au 95 chemin Principal et au Chiffonnier situé au 1028 chemin Principal entre 9h00 et 16h00.

Les dons en argent et les denrées recueillies serviront à offrir des paniers de Noël et constituent une ressource importante pour l'année à venir.

Pour plus d'informations :
info@comiteactionsociale.org
450 473-2440

Inscription au panier de Noël et au programme de cadeau pour les enfants

Tout(e) citoyen(ne) de Saint-Joseph-du-Lac peut s'inscrire pour recevoir un panier. L'inscription peut se faire par téléphone en laissant un message au 450 472-4272. La distribution du panier se fera le samedi 17 décembre 2022.

Projet persévérant de nature

Tu as entre 16 et 35 ans?
Tu es n'es pas en situation d'emploi, ni aux études, ni en formation?

Inscris-toi à cette expédition en nature d'une durée de 4 jours. C'est l'occasion idéale de relever des nouveaux défis tout en développant de nouvelles compétences!



PERSÉVÉRANT DE NATURE

PARTICIPE
à une aventure en nature qui contribuera à ta réussite personnelle et professionnelle

Carrefour jeunesse-emploi
CJEDM

450 974-1635, poste 221
info@cjedm.qc.ca
www.cjedm.qc.ca
CJEDM

Avec la participation financière de

Québec





Hôtel de ville

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 • Téléc. 450 623-2889 • info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

 facebook.com/saintjosephdulac  [@municipalitesjdl](https://instagram.com/municipalitesjdl)  [@saintjosephdulac](https://tiktok.com/@saintjosephdulac)

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30 • Vendredi : 8 h à 12 h

Urgences voirie, aqueduc et égout

} EN DEHORS
DES HEURES
D'OUVERTURE

T. 450 974-5300

Pavillon Jean-Claude-Brunet

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Bibliothèque municipale

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072, poste 267 • biblio@sjdl.qc.ca

Régie de police

T. 450 473-4686

Urgence

9-1-1

Commentaires
ou suggestions ?

Écrivez-nous à info@sjdl.qc.ca!

